

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2015

**ETAIENT PRESENTS** : CETTIER Patrick, DESESTRET Mireille, PASSAS Jean-Claude, BLANC David, NURY Yvan, BILLON Pascale, BUTAUD Josette, LASANCE Marion, LUBAC Jean-François

**ABSENTS EXCUSES** : BALTHAZARD Isabelle, CHAPOUTIER Nicolas, DESBOS Marie-Chantal, ENGELVIN Danielle, MARTIN Laurence, PEYROT Alain

Le PV du 25 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

### Contrat DOUX - MIALAN

Un programme pluriannuel de travaux ou d'études portant sur les domaines de l'assainissement et de la restauration des cours d'eau sur le territoire « Doux-Mialan » a reçu un avis favorable de la commission territoriale le 12 mai 2015 et a été validé par la commission permanente du Département le 6 juillet 2015.

Un contrat précise l'engagement financier du Département pour les années 2015 à 2017 dans le domaine de l'assainissement et de la restauration des cours d'eau mais aussi l'engagement des collectivités maîtres d'ouvrage qui doivent respecter le calendrier prévisionnel.

Le Conseil Municipal approuve ce contrat et autorise le maire à le signer avec le Département.

### Révision des tarifs de la cantine et de la garderie

Le tarif de la cantine est de 4.30 € et celui de la garderie est de 0.45 € le quart d'heure depuis le 1/09/2014. Le conseil décide de ne pas augmenter ces tarifs pour cette année scolaire.

### Convention avec la FOL de l'Ardèche

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche propose l'opération « Lire et faire lire » pour développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle avec les enfants des écoles par l'intervention de bénévoles. Cette opération a été mise en place en 2012/2013. Le renouvellement de cette opération est proposé, une nouvelle convention doit être signée.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention et s'engage à verser la participation aux frais de fonctionnement de 120 €.

### Prix et qualité du service de l'eau potable

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2014 est adopté par le conseil.

### Divers

Mireille Desestret indique que le Projet Educatif Territorial (PEdT) a été validé par la Préfecture et l'Inspection Académique.

David Blanc fait le compte rendu de la réunion de la commission village. La famille Poncet n'est pas d'accord sur le prix proposé de 130 000 €. Le conseil donne son accord pour continuer la négociation. Un nom devra être trouvé avant la fin de l'année si le projet abouti.

David Blanc demande que les panneaux « Lemps » et « Salle des fêtes » soient déplacés au niveau du rond-point.

Jean-Claude Passas demande à ce qu'on rajoute un panneau « Cédez le passage » à la sortie de la contre-allée.

Le matériel pour le nettoyage de la salle des fêtes de Desroches sera à débattre en commission.